

Séance du 6 décembre 2024



Commune de SAINT-FRONT

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre et le six décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-six novembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en  
exercice : **11**  
Présents : 11  
Votants : 11  
Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

**PRESENTS** : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Catherine MATHIEU - Sonia MAUREL - Virginie MONTES - Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG - Jean-Baptiste SANGLARD

**ABSENTS** :

**EXCUSES** :

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Catherine MOREL

**OBJET : Location du garage communal à l'entreprise Hugon  
Tourisme**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de l'entreprise Hugon Tourisme pour louer le garage communal pour y stationner le bus scolaire pendant la période hivernale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **donne** son accord pour louer le garage communal à l'entreprise Hugon Tourisme pour y stationner le bus scolaire **du 1er décembre 2024 au 31 mars 2025** moyennant un loyer mensuel de **60 Euros** (soixante euros) payable à terme échu à la Trésorerie d'Yssingeaux ;
- **donne** pouvoir à Monsieur le Maire pour établir et signer le bail avec l'entreprise Hugon Tourisme.

Fait et délibéré en Mairie  
le 6 décembre 2024  
Le Maire :

*Philippe DELABRE*

*Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le*



**AR Prefecture**

043-214301863-20241206-24\_12\_008-DE  
Reçu le 10/12/2024